

Documenta

Litterae Cardinalis Villot, a secretariatu Status Suae Sanctitatis Pauli papae sexti, Abbati Generali Ordinis Praemonstratensis

(Anno 1971, in variis regionibus, celebratae fuerunt festa anniversaria occasione anni octingentesimi quinquagesimi revoluti inde a fundatione Ordinis. Fausta hac occasione, litterae, quarum tenorem subiungimus, missae fuerunt).

Reverendissimo Patri D. Norberto Calmels

Abbati Generali Ordinis Canonorum Regularium Praemonstratensium.

Reverendissime Abbas Generalis,

Sancte celebratis gaudiis inclitus Ordo Canonorum Regularium Praemonstratensium hoc ipso perfunditur tempore, cum octingentesimus quinquagesimus recolatur annus expletus, ex quo est provido Dei consilio feliciter constitutus. Quod quidem universis sodalibus praeclaram opportunitatem praebet de suae Familiae religiosae natura et munere recogitandi ac salutaria concipienda proposita, quae ad effectum deducant. Summus Pontifex tam diuturnum spatium, in laude divina hominumque ministerio emensum, eidem Ordini ex animo gratulatur eique veri nominis prosperitatem in futurum flagrantibus votis precatur.

In hac igitur Praemonstratensis instituti veluti statione praeterita libet respicere, ut sapientiae fructus inde capiantur, inspicere praesentia, ut novis necessitatibus magnanimiter occurratur, prospicere ventura, ut rectus status spiritualisque efficacia in tuto collocentur. In aetatem, qua Praemonstratensis Ordo est exortus, singularem in modum cadere videtur sententia, a Concilio Vaticano Secundo prolata, ex qua « Ecclesia in via peregrinans vocatur a Christo ad ... perennem reformationem » (Decr. Unitatis redintegratio, 6). Post caliginosa enim saecula, ea, ut notum est, opera praesertim Sancti Gregorii VII,

quasi in iuvenilem vigorem est restituta. Cuius renovationis pars non modica fuit veteris instituti canonicorum communiter viventium instauratio; quorum disciplina, pridem collapsa, artioribus tum est devincta praeceptis, unde ii, qui hanc austeriorem vivendi rationem sequebantur, canonici regulares sunt appellati.

In egregiis viris, qui universe reformationem Gregorianam, quae dicitur, ac peculiariter renovationem canonicam propugnabant, Sanctus Norbertus eximium obtinet numerum, qui totum se a fluxis saeculi deliciis ad Deum convertit. Cum esset tam promptus, acer, animosus quam qui maxime, cuncta abiecit, quae non essent Iesu Christi, huiusque solum lucra, summa in humilitate ac paupertate, quaeivit.

Verbi Dei praeco indefatigatus regiones peragravit, ut homines ad ineundas christianae perfectionis vias induceret, atque anno MCXX in loco Praemonstrato, infra Laudunensis dioecesis fines, sodalitatem canonicorum regularium condidit, quae novum esset fermentum in populo Dei. Cum vero probe intellexisset « sine ordine et sine regula et sine patrum institutionibus ad integrum non posse observari apostolica et evangelica mandata » (Vita Norberti Archiep. Magdeburg. (A), 12; Mon. Germ. Hist., Script. XII, p. 683), regula Sancti Augustini, qui clericorum munus cum vita religiosa coniunxerat, illam astrinxit; scilicet operam et studium contulit, ut « vita apostolica » refloresceret, quae in primaevae Ecclesiae vixit (cfr. Act. 4.33).

Quale fuit « Praemonstratensis vinea », a Sancto Norberto « plantata » documento est mirandum sacramentum, quo initio « propagines suas extendit » (cfr. Annales Laudunenses : PL 170, 1249). Est autem animadvertendum idem institutum non fuisse eiusmodi, ut tantum illorum temporum vel proxime subsequantium necessitatibus inserviret; siquidem, hominum aetates supergrediens, semper praesenti quadam utilitate commendatur. Novit quidem Beatissimus Pater Sancti Norberti filios in Capitulo Generali recens celebrato serio diligenterque esse conisos, ut Ordinis sui leges et vitam normis Concilii Vaticani Secundi conformarent, quod contendit, ut Ecclesiae augetur « venustam illam perfectionem et sanctimoniam, quae nonnisi Iesu Christi imitatio atque mystica cum eo per Spiritum Sanctum coniunctio eidem tribuere possunt » (Allocutio Pauli VI ad Patres Concilii, 29 Sept. 1963; A.A.S., LV, 1963, p. 851). Laudabili ducti consilio vitam quam in communione voluerunt inniti, qua cum hominibus nostrae aetatis, inter semet ipsos in Deum atque in Ecclesiae ministerium iunguntur.

Abstracti a mundi huius illecebris et communiter viventes in orationibus, Canonici Regulares Praemonstratenses ad cotidianum opus sacrae Liturgiae, pro peculiari sibi munere, alacres incumbant. Numquam desinant illum pie concinere hymnum, « qui in supernis sedibus per omne aevum canitur, quemque Christos terrestri huic exilio invexit » (Conc. Vat. II, Const. Sacrosanctum Concilium, 83). Hoc ergo veluti coeleste in terris rite compleant officium, verae communionis sensum vigoremque hoc quoque modo ostendentes. Quae pietas liturgica intimo cum Deo commercio semper vivificatur necesse est, indeque hoc ipsum vicissim abunde alatur.

Vehemens autem studium pastorale iidem a Sancto Norberto quasi hereditatem spirituales acceperunt; quippe qui alumnos suos sit adhortatus, ut essent « sancti praedicatores » atque « exirent ad populum Dei » (cfr. Vita S. Norberti (B), 24; PL 170,1293). Impellente igitur communionem, qua cum animabus et Ecclesiae sociantur, nullum opus apostolicum alienum esse a vocatione sua merito arbitrantur. Verumtamen, pro singulari indole sua, ecclesias locales, quae dicuntur, potissimum excolunt et ita, Episcopi portionem gregis dominici sibi addictam sanctificantes et regentes, « in aedificationem totius Corporis Christi validam opem afferunt » (Conc. Vat. II, Const. « Lumen Gentium », 28).

Quodsi sodales propter actionem pastorem extra propriae Familiae religiosae sedes commorantur, nihil tamen inde detrimenti afferatur unitati, qua fratres inter se coagmententur oportet. Est enim attendendum non singulos suo Marte, sed communitates ipsas apostolica ministeria suscipere et exequi; ad quod haec verba monitoria Regulae Sancti Augustini possunt referri : « nullus sibi aliquid operetur, sed omnia opera vestra in commune fiant, maiore studio et frequentiore alacritate, quam si vobis propria faceretis ».

Spiritus vere religiosus versantibus in vinea Domini vires suppeditet, quibus, divina gratia adiuvante, quam maxima efficacitas eorum addatur laboribus et ita charisma Ordini Praemonstratensi peculiare, quod « in ipsam Ecclesiae bonum cedit » (Conc. Vat. II, Decr. Perfectae caritatis 2b), plenitudinem suam assequatur latiusque propagetur.

Beatissimus pater Deum, cunctorum bonorum fontem inexhaustum, enixe deprecatur, ut haec omnia optato prorsus eveniant. Gratam praeterea opportunitatem Ipse nanscicitur, ut, ob vicesimam quintam anniversariam memoriam eius diei, quo tu Abbas es benedictus, optima quaeque exoptet, geminam laetitiam vestram ex animo participans.

Quorum omnium auspex sit et pignus Apostolica Benedictio, quam tibi et universis sodalibus Ordinis istius peramanter largitur ¹⁾.

Haec pro commisso mihi officio nuntiare gavisus, me Tibi addictissimum in Domine profiteor.

J. Card. Villot

**Litterae Reverendissimi Abbatis Generalis
Ordinis Praemonstratensis
Norberti Calmels, occasione celebrationis iubilariae
octies centenariae ac quinquagesimae Ordinis**

Message pour le huit-cent-cinquantième anniversaire de l'Ordre.

Je ne puis plus garder secrètes les joies que me procurent les festivités célébrées dans nos abbayes à l'occasion du huit cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Ordre par Norbert de Xanten. Sans être commandées, ces célébrations ont surgi d'elles-mêmes, spontanées, comme les reminiscences héréditaires qui profitent des plus petites occasions pour manifester la piété filiale et prouver la reconnaissance de l'esprit. Le plaisir de songer à ces hommages a retardé d'en écrire. La fierté retenait mon enthousiasme.

Cette communication s'est faite ou se poursuit avec discrétion, presque en sourdine, sans réveiller les gisants de nos sanctuaires, sans faire tressaillir leurs ossements ni secouer leurs cendres. Vous n'avez pas allumé non plus des feux d'artifice à éclipser les étoiles; les plus spectaculaires ne durent qu'un soir. Par le souvenir vous avez jeté un pont entre le passé le plus lointain, 1120, et le présent le plus proche 1971.

Voici hier : un beau jeune homme de famille noble, marchant droit mais allant de travers. Chanoine de Xanten, sous-diacre, admis au palais de Frédéric I, Archevêque de Cologne, aumônier à la Cour de Henri V, Chanoine de Cologne, riche et honoré, le corps maquillé et l'âme aussi, ayant beaucoup d'aversion pour les honneurs éminents en

¹⁾ (Nota ex parte nostra : In hac paragrapho agitur de fausta memoria anniversarii vigesimi quinti benedictionis abbatialis abbatis generalis Calmels, 'qui, die 11 Iulii 1946, benedictionem abbatialem susceperat, postquam die 9 Maii 1946 electus fuerat abbas Frigoletensis = Frigolet, in Gallia meridionali, in archidioecesi Aquensi, seu Aix-en Provence).

vue d'en obtenir de supérieurs; bref! pour dire plus que ej n'en puis dire : une question qui cherche une réponse.

Hier encore : sur le chemin de Vreden c'est le coup de foudre ou le coup de soleil, en tous cas l'illumination soudaine et le renversement d'une vie : retraites, ascétisme, prières, mortifications, prêtrise, apostolat, tout y va. La pauvreté envoie promener les richesses, Norbert s'allège pour rebrousser chemin et prendre la voie de la sainteté; puis viennent les humiliations, les insultes des chanoines — elles valent les autres — les prédications sans fin, la conquête de disciples, la fondation de Prémontré, la défense de la papauté, l'Archevêché de Magdebourg. Ensuite, et encore hier : « Dieu aidant, il travaille efficacement à l'œuvre divine que nul, depuis les apôtres, ne produisit en si peu de temps dans l'Eglise des fruits si abondants. Sa conversion ne date pas encore de trente ans, et déjà près de cent monastères suivent la Règle qu'il donna à ses disciples. Ils sont partout, on les trouve jusqu'à Jérusalem ». (Heriman, Hist. restaurationis).

Aujourd'hui : 1971, la sainteté auréole Norbert de Xanten et les abbayes garantissent sa mémoire, prouvent ce qu'il a été, disent ce qu'il est et annoncent ce qu'il sera. Dans l'épaisseur des siècles de l'Eglise, qu'est-ce huit cent cinquante ans ? C'est beaucoup pour l'oubli mais pas assez pour le souvenir.

Notre fondateur semble être de tous les temps. C'est le contemporain de nos idées, de notre genre de vie, de notre apostolat. Entre ce qu'était son ministère et ce que doit être le nôtre, il n'y a pas opposition mais composition. Ses dons prophétiques, ses vues pénétrantes ont permis à Norbert de lire, comme un aruspice, aux entrailles de l'avenir. Il a contredit et contrecarré la conduite des Chanoines de son époque en leur distribuant des conseils pratiques, en leur donnant des directives sûres. Les nécessités spirituelles du prêtre étaient sans cesse présentes à ses activités. Norbert savait aider les prêtres; il les aimait.

Cette initiative, après ou avant beaucoup d'autres, favorise la durée de notre Ordre et lui permet d'être encore dans le coup par ses communautés fraternelles de prières et de ministères.

Continuer à entretenir des relations d'esprit avec St. Norbert, communier à Sa « communion », pour édifier Sa communauté, suivre et vivre la vie communautaire, voilà notre programme de maintenant dans l'actualité de l'Eglise. Saint Norbert est notre chemin de Dieu. Par lui nous allons, nous progressons, nous montons vers la connaissance du Christ-Jésus. Le raccourci de notre itinéraire passa par lui non

pour atteindre la perfection, ce qui est impossible, mais pour nous approcher de notre mieux des améliorations possibles. Norbert est le chef-d'œuvre dont nous devons imiter le modèle si nous voulons nous approcher de la sainteté. Il faut atteindre à cette clef de voûte, nœud de notre vie spirituelle, axe vers lequel doivent converger toutes les lignes de notre édifice intérieur. Nous sommes de par vocation dans la dépendance de Saint Norbert. Il demeure notre loi vivante, le précurseur et le coopérateur de notre salut, l'intercesseur et notre exemple. A l'école de Norbert, saint moderne, nous apprenons ce que c'est qu'un véritable norbertin. Foin de vocations, en idée ou formule, qui se présentent à nous, obsédées par la manie des changements. Pas de Prémontrés préfabriqués selon un modèle de musée ou une structure voisine de l'anonymat, semblables aux autres et pareils à rien du tout, irréels, théoriques, chimériques, qui cravatent sans revêtir, mais des Prémontrés authentiques, personnels, modelés ou remodelés, prolongeant dans le réel les aspirations du Reformateur canonial.

La pluralité des charismes exige des Ordres différents. Tant pis pour le chagrin de ceux qui mettent dans le même sac, autrefois j'aurais dit dans le même froc, la foule des religieux. Entre les instituts il n'y a qu'une nuance. C'est vrai. Mais cette nuance est remarquable par la diversité d'accent et de relief. Avec Saint Bernard, ami de Saint Norbert, j'aime à dire : « Je ne suis que d'un seul Ordre par profession ; je me sens lié à tous par la charité ».

Norbert de Xanten, ce Paul du XII^e siècle, est un homme étonnant. C'est l'apôtre des coups de foudre. Le coup de tonnerre qui l'a mis debout devant Dieu le tient à jamais à la disposition de notre esprit. Ce n'est pas de sa faute s'il a pris feu. Et nous avons bien voulu allumer nos tisons à ce flambeau pour qu'il devienne le feu et la flamme de notre foyer intérieur.

Homme de feu, Norbert n'est pas l'homme des indécisions. Il va de toutes ses forces à la vérité de la vie, braque sa volonté sur elle, et, quand il l'a aperçue, la poursuit de toute son intelligence, absolument. Il brûle le superflu, il se consume et consomme les restes de sa pauvreté. Désintéressé, dégagé, sans embarras, pauvre de tout, riche de Dieu, ce Géant de courage et d'enthousiasme ne s'arrête de naître, de renaître, de croître, de mûrir, de fructifier, comme l'amour. Sa vigueur spirituelle animée de douceur, de pitié, de prudence, nous donne l'exemple de l'émulation au service de l'Église, non seulement lorsqu'il « fait

sécouer à l'état clérical le triste fardeau des mondaines vanités » mais aussi et surtout quand il invite les clercs à vivre ensemble et à mettre tout en commun.

Saint Norbert a besoin de nos volontés. Sans doute, il faut nous y attendre, il les guidera, parfois, en ne les suivant pas. Il observe de plus près les intérêts de l'Eglise et connaît nos difficultés. Ses intuitions lui permettent et favorisent le choix de nos bonnes volontés, mettant à part, aujourd'hui, celles qui seront mieux adaptées aux expériences d'après-demain. Les saints y voient mieux que nous, même sans regarder. Continuons à nous mettre sous la protection de Celui qui a été occupé au même apostolat unique et divers, qui a eu les mêmes préoccupations dans les mêmes emplois que nous, qui a vécu la Règle que nous avons choisi de vivre, qui s'est servi du même état que le nôtre pour obéir à l'Eglise, pour servir le Peuple de Dieu, et acquérir la sainteté. Persévérons dans le service de Saint Norbert « toujours en progrès dans l'œuvre du Seigneur » (1 Cor. 15,58). L'Ordre se maintient. Si besoin en était, il revivrait. Tout passe mais rien ne finit; tout revient. Notre passé nous donne le courage d'agir et d'oser. Ne privons pas l'Eglise de notre effort. Huit cent cinquante ans d'âge, quelle longévité ! Que c'est vieux ! Oui, sans doute, mais l'âge n'atteint pas l'amour. Le charme séculaire a aussi ses attraits.

N. Calmels

Abbé Général, O. Praem. (Rome, 1971).